

L'accès à l'eau – un droit humain

L'eau est à la base de toute vie sur terre et encore de nos jours, de nombreuses sources portent l'inscription: «L'eau, source de vie». L'ONU tient compte de cette importance. En 2010, elle a ainsi reconnu et déclaré l'accès à l'eau comme un droit humain. Ses Etats membres sont par conséquent tenus de garantir à leurs habitants le droit fondamental à une eau propre et abordable pour toutes et tous, et de le protéger. Ils sont invités à utiliser les fonds nécessaires pour y parvenir et à se soutenir mutuellement par le transfert de connaissances et de technologies.

En Suisse, nous avons accès à une eau potable de très grande qualité et ceci est une évidence pour tous. Dans certaines régions du monde en revanche, la situation est bien différente: trois personnes sur dix n'ont pas d'accès sûr à une eau potable et facilement disponible en permanence. Au cours des dernières décennies, de nombreux efforts ont été déployés pour permettre à tous un accès à l'eau, mais ceux-ci sont en passe d'être anéantis par les changements climatiques, la pollution de l'eau, une utilisation inappropriée et la croissance démographique.

L'eau, à qui appartient-elle?

L'eau est un bien commun. Rien ne peut la remplacer. C'est pourquoi l'approvisionnement en eau devrait relever de la responsabilité des pouvoirs publics. Le commerce de l'eau, cependant, est l'un des plus lucratifs au monde. D'un bien public commun, l'eau est devenue une marchandise rentable. L'approvisionnement public en eau ainsi que les sources d'eau souterraine sont de plus en plus privatisés. Ceci a des répercussions négatives, en particulier sur l'accès, la disponibilité et l'accessibilité financière. Les populations à faible revenu en souffrent particulièrement.



Stephan Rist, professeur de géographie humaine à l'Institut de géographie et au Centre interdisciplinaire pour le développement et l'environnement (CDE) et représentant de l'Université de Berne dans la Communauté Bleue:

«Le développement durable est une priorité centrale pour notre société. Depuis des années, l'Université de Berne mène des recherches dans ce domaine. Cela inclut les questions d'utilisation durable de l'eau. L'eau en tant que bien public est mise avant, plutôt que l'eau en tant que bien privé. C'est le meilleur moyen de faire en sorte que l'eau reste un droit humain, même pour les plus de deux milliards de personnes dont les revenus sont insuffisants pour en acheter.»

Le mouvement Communauté Bleue

La Communauté Bleue est une initiative internationale qui promeut l'eau en tant que droit humain et bien public. Elle a été fondée au Canada en 2011 par l'organisation environnementale le Conseil des Canadiens et par le Syndicat canadien de la fonction publique. Le rayonnement de l'initiative s'étend maintenant bien au-delà du Canada et de l'Amérique du Nord, des Communautés Bleues ayant également vu le jour en Amérique latine et en Europe. Paris, Berlin et Berne sont parmi les membres les plus connus sur le continent européen. En Suisse, les premières Communautés Bleues ont été la ville de Berne, l'Université de Berne et la paroisse réformée de Saint-Jean à Berne en 2013. L'initiative s'est depuis fortement développée et l'on compte désormais 30 Communautés Bleues dans toute la Suisse.

Maude Barlow, initiatrice du mouvement «Communauté Bleue» et présidente d'honneur du Conseil des Canadiens:

«La ville de Berne, l'Université de Berne et la paroisse réformée de Saint-Jean à Berne ont ouvert la voie à toute l'Europe par leur engagement auprès de l'initiative internationale Communauté Bleue. L'eau appartient à tous, elle doit être protégée en tant que droit humain, comme bien public et préservée pour les générations futures.»

Les quatre principes de la Communauté Bleue Suisse

Les villes, les municipalités, les universités et les autres institutions qui prennent cet engagement envers la Communauté Bleue adoptent dans la mesure du possible les quatre principes suivants:

1 Reconnaissance de l'eau comme un droit humain

Les Communautés Bleues reconnaissent l'eau comme un droit humain et s'engagent à le faire appliquer au niveau national et international. Les services et les personnes responsables contribuent activement et délibérément au respect du droit à l'eau et se soutiennent mutuellement dans sa mise en œuvre.

2 Les services d'approvisionnement en eau restent en mains publiques

Les Communautés Bleues reconnaissent l'eau comme un bien public, veillent à ce que l'eau soit utilisée de manière durable et défendent une gestion publique de son approvisionnement et de son utilisation.

3 Eau du robinet plutôt qu'eau embouteillée

Les Communautés Bleues encouragent leur population à boire davantage l'eau du robinet. Les structures d'exploitation internes, les services et les organisateurs d'événements veillent à offrir dans la mesure du possible de l'eau potable provenant de l'approvisionnement public en eau.

4 Maintien de partenariats publics avec les partenaires internationaux

Les Communautés Bleues entretiennent des partenariats à long terme avec des villes, des municipalités ou des institutions à l'étranger. L'échange de connaissances et d'expériences est encouragé par la coordination de la Communauté Bleue Suisse, elle assure la mise en réseau, un soutien des organismes spécialisés et des particuliers engagés dans cette initiative.

Alec von Graffenried, maire de Berne:

«La ville de Berne sait combien l'eau potable est précieuse pour tous. En tant que Communauté Bleue, elle s'engage donc à faire en sorte que l'eau soit utilisée de manière durable et respectueuse.»

Rejoignez la Communauté Bleue et donnez un signal en faveur d'une utilisation durable de l'eau ! Par un engagement écrit, vous fixez en fonction de vos possibilités, la manière dont votre Communauté Bleue souhaite respecter les quatre principes. Les Communautés Bleues font parvenir une fois par an un rapport d'activité et se rencontrent pour un échange de bonnes pratiques.

Pour plus d'informations, des conseils en vue de mesures concrètes ou de l'information sur l'actualité de la Communauté Bleue, consultez notre site: www.bluecommunity.ch

Contact: info@bluecommunity.ch ou
031 340 24 24

Rejoignez-nous sur Facebook:
Communauté Bleue Suisse

Stéphanie Schafer, collaboratrice socio-diaconale et responsable de la Communauté Bleue dans la paroisse de Muri-Gümligen:

«Nous sommes engagés en tant que Communauté Bleue parce que l'eau c'est la vie, parce que la vie a de la valeur, parce que nous sommes heureux de vivre et prenons donc soin de notre eau, source de vie.»



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

En Suisse, l'initiative Communauté Bleue est soutenue et coordonnée par le secteur CETN-Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

A qui appartient l'eau?

